

2.0



Les Joies sauvages #YouTube

Qui? Prendre la route et lancer un média, ils en rêvaient. Mélanie Briée et Kern Joly ont sauté le pas en janvier 2022. Le couple de trentenaires, qui résidait à Paris – elle travaillait dans le développement commercial au sein d'un magazine culturel, lui côté marketing dans le cinéma –, aspirait à l'ailleurs. «Après une prise de conscience écologique et des questionnements sur nos modes de vie», raconte le second. Un brevet agricole pour Mélanie et une formation à la réalisation pour Kern, et les voilà partis en van afin de «montrer des façons de vivre inspirantes» grâce à leur média sur YouTube, Les Joies sauvages.

Le pitch Les initiatives, oui mais? Le tandem cherchait un juste milieu entre les reportages «un peu bisounours» autour de projets liés à la transition écologique et un versant critiquant les «Khmers verts». Chaque vidéo amène le duo dans un nouvel endroit, une coopérative d'habitants à Lyon, une maison de retraite rebâtie en tiers-lieu en Ardèche, une ferme convertie au bio en Loire-Atlantique. De leur semaine passée sur place, ils reviennent avec des productions riches en apprentissages et pleines d'un humour légèrement malaisant, qui fonctionne plutôt bien. «Surtout, nous souhaitons poser des sujets sur la table et que les gens puissent s'en comparer», insiste le cameraman. Bonne humeur et découvertes garanties.

S'il fallait ne voir qu'une vidéo Ce serait celle sur les habitats réversibles de Saint-André-des-Eaux, en Bretagne, qui ont pris la place d'un potentiel lotissement. Un projet ancré dans la vie de village et peu coûteux. – **Manon Boquen**

UNE AFFAIRE DE CORNECUL

BFMTV, CNews, LCI

«C'est un choc, un choc pour tout le monde», gémit Jérôme Jaffré sur LCI. «C'est choquant, un peu bouleversant», s'émeut Geoffroy Lejeune sur CNews. «On souffre réellement», insiste Jérôme Jaffré. «C'est absolument grotesque», tonne Dominique Jamet sur CNews. «Absolument indécent», peste Véronique Jacquier. «Un an de prison ferme pour quelque chose qui n'est pas arrivé!», s'étrangle Pascal Praud. Face à la condamnation en appel de Nicolas Sarkozy pour corruption et trafic d'influence, les experts des chaînes info sont unanimes. «Il ne mérite absolument pas ça», tranche Jean-François Kahn sur BFMTV. «Entre le contenu de l'affaire et la décision donnée, y a une disproportion évidente», juge Alain Duhamel. L'ex-magistrat Georges Fenech explique sur CNews : «Sous la qualification impressionnante de trafic d'influence, de corruption, en réalité, ce qu'on reproche à Nicolas Sarkozy, c'est un délit d'impatience.» Inexistant dans le Code pénal, c'est dire l'injustice dont est vic-

du condamné... invitée vingt minutes plus tard de CNews. Laurence Ferrari interroge : «La cour d'appel ne respecte pas le droit, c'est ce que vous dites?» «Les juges veulent juste infliger une peine infamante à un ancien président?» Les questions d'Olivier Truchot sont aussi acérées : «La justice veut se payer Nicolas Sarkozy?» Un quart d'heure plus tôt, face à Henri Guaino : «La justice veut faire un exemple?» «C'est une construction intellectuelle de la justice?» «La justice a trop de pouvoir?» – Les juges n'ont pas de comptes à rendre, déplore l'invité. – Voilà. Alors que les politiques ont des comptes à rendre. – Tout le monde a des comptes à rendre. – Oui, le salarié qui fait une erreur dans son entreprise a des comptes à rendre. Le magistrat, lui, n'a pas de comptes à rendre. » Sauf aux éditorialistes.

«Est-ce que notre justice est indépendante ou délirante?» demande Christine Kelly. «Arbitraire et délirante», répond Dominique Jamet tandis que Jérôme Jaffré condamne «une lecture du droit éminemment contestable». Pascal Praud blâme une «justice partisane, y a un acharnement». «Si c'était un citoyen lambda, il aurait gagné devant toutes les juridictions», assure Christophe Barbier sur BFMTV. «Les juges ont un problème avec les élites, ils veulent faire des exemples, soutient François Pupponi sur CNews. On a une hyperactivité, il faut que les citoyens le comprennent. Moi, j'étais député, c'est du vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.» Ça absout tous les délits.

Christine Kelly s'inquiète : «La république s'en remettra-t-elle?» «C'est une mauvaise nouvelle pour la démocratie», alerte Henri Guaino, rejoint par Jérôme Jaffré : «Les dégâts sont considérables. Sur la confiance des Français dans la politique, les institutions.» Leur confiance serait rétablie si les élus jouissaient d'une totale impunité. «Le soupçon entache tout le monde, convient Tugdual Denis, de Valeurs actuelles. Ça fait que des personnes de valeur ne s'engagent pas en politique.» «On se demande qui voudra être président si c'est pour comparaître devant un tribunal de minables», craint Dominique Jamet. Pour Henri Guaino, «cette affaire résume bien le désordre total de nos sociétés occidentales». Et la qualité de nos chaînes info ●

EN LÉGER DIFFÉRÉ

Par Samuel Gontier

time celui qui «voulait juste savoir quelle allait être la décision» de la Cour de cassation dans l'affaire Bettencourt. «Il se renseigne sur ce qui va lui arriver, c'est pas un crime quand même!» clame Alain Duhamel. Il a pour cela proposé au juge Azibert un poste à Monaco mais «c'est un poste non rémunéré», ça ne compte pas. «C'est une affaire de cornecul», résume Pascal Praud. «C'est vraiment une affaire de cornecul», admet Jean-François Kahn. «Bien sûr que c'est une affaire de cornecul», valide l'avocat Gilles-William Goldnadel.

«La corruption, elle est où?», s'indigne Henri Guaino sur BFMTV. – Oui, elle n'est pas avérée, opine Olivier Truchot. – On peut dire que c'est de la légèreté, de la maladresse, mais «corruption», c'est un vrai problème», plaide l'ancien conseiller de Sarkozy qui, le matin même, déclarait sur CNews : «Je ne veux même plus commenter cette affaire parce que les mots me manquent.» Ça n'empêche pas BFMTV de l'inviter – et de décommander Fabrice Arfi, de Mediapart – avant de recevoir l'avocate

Sur [Télérama.fr](https://www.telerama.fr)
Ma vie au poste,
le blog de
Samuel Gontier